COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 3 mai 2022

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE,** qui se tiendra le :

Lundi 9 mai 2022 à 19h

A la salle Jean Bouvet des Ollières
(177 route du Praz – Les Ollières – 74370 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022*
2. *Désignation du secrétaire de séance*

Ressources humaines

3. *comité social territorial local (CST) : modalités de création suite à l'avis du comité technique du 11 avril 2022*

Aménagement du territoire

4. *convention avec le Grand Annecy pour la création de zones naturelles de dissipation au chef-lieu d'Évires*
5. *convention de financement avec Haute-Savoie Habitat pour le projet de maison multigénérationnelle*

Questions diverses – informations :

- *compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*

A l'issue du Conseil municipal, plusieurs points d'information seront faits :

- présentation des plans et de l'état d'avancement de l'école de Saint-Martin-Bellevue
- présentation des plans et de l'état d'avancement de l'école des Ollières
- présentation du projet hydroélectrique : lancement des études
- point d'avancement réseaux de chaleur Aviernoz et Thorens